

Promenade Gérard-Côté

DÉVOILEMENT DE L'APPROCHE CONCEPTUELLE DU SECTEUR « ARTS ET CULTURE »

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 6 octobre 2022 – Après avoir adopté le concept architectural de sa future Place des spectacles, en avril dernier, la Ville dévoile maintenant celle du secteur « arts et culture » de la promenade Gérard-Côté, aussi conçue par la firme d'architectes Daoust Lestage.



Cette promenade de 2,4 km le long de la rivière Yamaska sera développée en plusieurs phases échelonnées sur quelques années. Le secteur « arts et culture » en est un élément central. Ce tronçon, qui constitue le lot 1 des travaux, débute à la Place des spectacles, jusqu'au nouveau pôle culturel vers l'ouest. Les futurs aménagements projetés permettront de mettre en scène la future bibliothèque municipale ainsi que le complexe muséal projeté à l'église Notre-Dame-du-Rosaire. C'est sur ce premier tronçon que prendront naissance les parcours cyclables et piétonniers dans l'axe de la rue des Cascades, au sud de la nouvelle bibliothèque, plus spécifiquement dans le parc des Tisserands. Il s'agira de la porte d'entrée principale de la promenade Gérard-Côté. Ce sera un lieu rassembleur où citoyens, cyclistes, marcheurs et visiteurs pourront se donner rendez-vous.



Le parc des Tisserands est appelé à devenir un site incontournable pour le centre-ville. Le concept final diffère, de par son sentier piéton, du concept initialement proposé, considérant le dénivelé à négocier et l'aspect de conservation historique de ce site, avec la présence d'anciens vestiges de l'époque de la Penmans.



Cet espace s'enrichira d'un nouveau belvédère, ainsi que d'un espace de repos et contemplatif, aménagé sur la structure de la mini centrale déjà existante, permettant ainsi de profiter d'une vue imprenable sur la rivière Yamaska et ses cascades d'eau. L'entrée du parc sera soulignée par un élément vertical évoquant le souvenir de l'imposante cheminée qui caractérisait autrefois le paysage de ce secteur. Elle sera aussi visible, depuis l'axe commercial de la rue des Cascades.

Le deuxième tronçon du parcours, nommé le secteur « des belvédères », soit le lot 2, se distingue par ses nombreuses connexions avec la trame urbaine du centre-ville. Chacune des jonctions avec les rues permettra de ponctuer la promenade et sera l'occasion d'y aménager un belvédère.



En plus de rendre l'ensemble des points de contact universellement accessibles, les belvédères renforcent la présence de la promenade en fond de perspective des rues, et inversement, marquent la succession des rues pour les utilisateurs de la promenade.



Le belvédère de l'avenue Mondor permettra un point de contact avec le sentier des berges, par un emmarchement distinctif.



À un lieu précis, le sentier de bois s'éloignera ponctuellement de la piste cyclable pour prendre la forme d'une passerelle aérienne, en porte-à-faux, à la rivière Yamaska, variant ainsi l'expérience des passants et offrant une vue qui permettra d'observer et d'apprécier le milieu humide en bordure de rive.





À propos de la promenade Gérard-Côté

« Maintenant que ce concept est adopté, la firme Daoust Lestage amorce déjà le travail de conception des plans et devis en vue de permettre le lancement d'un appel d'offres au printemps 2023, pour débiter les travaux d'aménagement durant l'automne 2023. Quant aux plans et devis de la Place des spectacles, ceux-ci sont avancés à 70 % et feront l'objet d'un appel d'offres au tout début 2023, pour entreprendre des travaux dans la même année.

Le projet de la Place des spectacles est évalué à 6,1 M\$ et le lot 1, secteur « arts et culture », à 4,6 M\$. Rappelons que la Ville a obtenu une subvention du gouvernement provincial de 5 M\$ pour le projet de revitalisation de la promenade Gérard-Côté et nous sommes toujours en démarche active pour obtenir un soutien additionnel des paliers de gouvernements supérieurs. Le deuxième tronçon du parcours, nommé le secteur des belvédères, fera l'objet de plans et devis dans une phase subséquente.

La nouvelle promenade Gérard-Côté sera un lieu emblématique de Saint-Hyacinthe et nous avons bien hâte de la voir s'implanter. C'est un projet qui tient compte de nos racines, mais qui nous positionne habilement vers l'avenir », souligne en terminant le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard.

Voici les liens pour visionner une [animation virtuelle](#) des secteurs « arts et culture » et « des belvédères » ainsi qu'une courte [description du concept architectural](#) par l'architecte Réal Lestage.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300